



RÉFORME PÉNITENTIAIRE, RÉFORME SÉCURITAIRE

Le nouveau plan pénitentiaire va coûter plusieurs dizaines de millions d'euros pour « renforcer la sécurité des établissements ». Sous couvert de protéger surveillant.e.s et détenu.e.s (!), il prévoit d'accroître les mesures de contrôle et le pouvoir des maton.ne.s. Certaines entreprises se frottent déjà les mains en pensant au fric qu'elles vont pouvoir se faire sur le renouvellement et l'extension des équipements de sécurité.

La lutte contre le terrorisme sert aussi de prétexte pour instaurer et renforcer des régimes spéciaux avec la multiplication de quartiers étanches et de quartiers d'évaluation de personnalité. On joue sur la peur de la « radicalisation » pour justifier la mise en place de dispositifs toujours plus coercitifs en détention. En attendant, ils serviront pour les détenu.e.s jugé.e.s par l'administration comme « inadapté.e.s » ou « récalcitrant.e.s » à la détention classique. Le plan prévoit :

UN RENFORCEMENT DE MESURES SÉCURITAIRES EN DÉTENTION AVEC :

- 100 agents du renseignement pénitentiaire en plus d'ici 2020 (contre 307 agents en 2017) et 1100 maton.ne.s en plus d'ici 2021. L'emploi des équipes de sécurité lors des transferts médicaux.
- Davantage d'équipements de sécurité dans les taules avec entre autres la mise en place de dispositifs de brouillage des téléphones portables et de dispositif de lutte contre les drones. Les fouilles inopinées de cellules seront facilitées.
- Le renouvellement et renforcement de l'équipement des surveillant.e.s : gilets pare-balles à port discret, chaussures magnum, équipements de protections, alarmes portatives individuelles, émetteurs-recepteurs, téléphones portables avec géolocalisation pour les missions à l'extérieur...
- Une contribution plus importante des surveillant.e.s aux prises de décision concernant la population pénale par leur participation aux instances CPU (commission pluridisciplinaire unique) et CAP (commission d'application des peines)...

UNE LUTTE CONTRE LA « RADICALISATION » AVEC DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES :

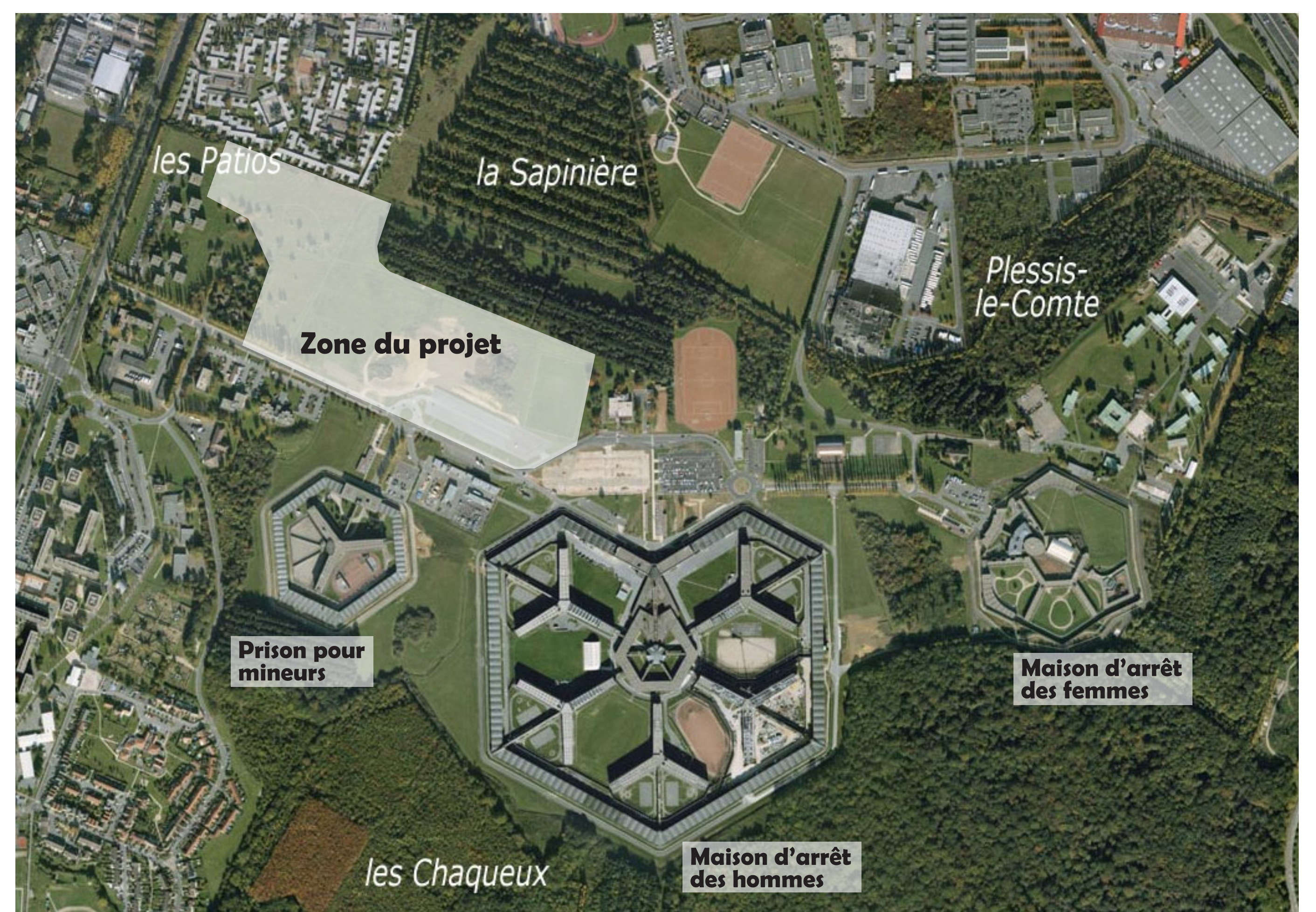
- 1500 places dans des quartiers de prises en charge de la radicalisation (QPR) qui sont des quartiers complètement étanches du reste de la détention pour les profils jugés les plus dangereux ou prosélytes. Actuellement deux de ces quartiers existent déjà à Lille-Annoeullin et Condé-sur-Sarthe.
- 250 détenu.e.s supplémentaires jugé.e.s pour des faits liés à la « radicalisation » évalué.e.s dans les quartiers d'évaluation (soit le double d'aujourd'hui).
- Un quartier d'évaluation spécifiquement mis en place pour évaluer la « dangerosité » des détenu.e.s soupçonné.e.s de « radicalisation » (et non condamné.e.s pour des faits liés à celle-ci).

LA CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION FRANCILIEN À LA SÉCURITÉ À FLEURY :

Pour une ouverture prévue en 2021, la construction de ce centre débutera en 2018-2019. Il abritera à la fois : des lieux d'enseignement à la sécurité et à la radicalisation ; un centre de tir ; une base de vie pour les ERI\$ (dont on prévoit une hausse des effectifs) avec un parcours du combattant pour qu'ils s'entraînent, une salle de musculation et un garage pour les véhicules d'intervention ; une base de formation pour l'ensemble des brigades canines de France (en plus de celle de Toulouse) et une base de vie pour l'ensemble des brigades canines de la région. On n'en sait pas beaucoup plus pour l'instant, à part que le bureau local de Force Ouvrière se réjouit d'avoir impulsé à sa création avec l'appui de la mairie de Fleury-Merogis !

COLLABOS DU CENTRE DE FORMATION :

Contrôleur technique :
RISK CONTROL, 38 rue de Villiers 92300 Levallois Perret
Géotechnie, hydrologie :
SAGA, 22 rue des Carriers Italiens 91350 Grigny
Coordination Sécurité et Protection de la Santé :
BEC\$, 114 rue Galliéni 92100 Boulogne



Localisation du projet de centre de formation francilien à la sécurité, à proximité de la maison d'arrêt de Fleury-Merogis